



---

## Medienmitteilung Communiqué de presse

**telefax • telefax • telefax**

Com/scc

Berne, le 14 mars 2013

Le ministère public régional Oberland communique :

Kiental (Reichenbach im Kandertal)

### **Acte d'accusation à la suite de l'homicide à Kiental**

**Le ministère public Oberland bernois a mis un homme de 44 ans en accusation, pour assassinat, éventuellement meurtre. L'homme a avoué avoir tué le mari de son ex-femme. Cette dernière devra répondre d'instigation.**

Il est reproché au prévenu de s'être rendu au domicile du mari de son ex-femme, à Kiental, le soir du 23 novembre 2011 et, après avoir fourni un prétexte, d'avoir pu accéder à l'appartement. Il aurait ensuite attiré sa victime dans la salle de bain et à cet endroit lui aurait porté des coups avec un couteau de cuisine acheté à cet effet, lui infligeant de nombreuses blessures mortelles au haut du corps et à la gorge. Le prévenu pourrait avoir agi pour aider son ex-femme, avec qui il avait été marié durant plus de 10 ans, à se détacher émotionnellement de celui qui était encore son mari, et dont elle voulait divorcer en décembre 2011. Le prévenu a avoué avoir poignardé sa victime.

La femme de la victime, âgée de 44 ans, qui est l'ex-femme du prévenu, devra répondre d'instigation à commettre un assassinat, éventuellement d'instigation à commettre un meurtre.

Les prévenus ont été renvoyés devant le tribunal régional Oberland (tribunal collégial composé de cinq juges).

Contact: Amaël Gschwind, du service d'information du ministère public, se tient à disposition pour tout renseignement en langue française jusqu'à 11h00, au numéro 032 344 58 77.